

Le label DD&RS en débats en Belgique..

8 février 2017 par [Gérald Majou Témoignages](#) 118 visites

A l'occasion d'une manifestation de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Lionel Vinour co-président du Comité de labellisation DD&RS présente le label DD&RS...

Le rôle des établissements d'enseignement supérieur dans le développement durable est essentiel. Ces établissements constituent un foyer de pensée libre où différentes disciplines se côtoient. Ils disposent d'experts et de plateformes technologiques qui contribuent aux innovations requises par la transition vers un monde plus durable. Mais pas seulement... Le développement durable est-il pour autant un incontournable pour les établissements d'enseignement supérieur ? Quelle est au juste leur responsabilité dans ce domaine ?

Le développement durable ne peut être réalisé uniquement par des innovations technologiques, des contraintes politiques ou financières. Il passe nécessairement par un changement global, y compris comportemental, des individus auquel seule l'éducation peut contribuer.

Par leurs activités de recherche, les établissements d'enseignement supérieur contribuent aussi à l'enrichissement critique des définitions, critères, normes et indicateurs relatifs au développement durable. Ils participent en cela à une évolution dynamique du concept même de développement durable et dépassent l'aspect purement technique des solutions qu'ils contribuent à mettre au point.

Parallèlement, en remplissant leur mission d'enseignement, ils développent chez les étudiants les connaissances et les compétences pour être des acteurs de développement durable.

Au-delà de cette responsabilité sociétale intrinsèque, les établissements ont, comme toute organisation, une responsabilité sociétale étendue. Ils doivent non seulement être des moteurs mais aussi des modèles de progrès pour l'humanité.

Mettre en place une politique de développement durable : contrainte ou opportunité ?

Si elle peut s'imposer par la contrainte, la mise au point d'une politique de développement durable peut aussi bien être vue comme l'opportunité d'avancer dans une optique bottom-up et de façon participative. Quelle que soit l'approche retenue, pour la concrétiser, il faut convaincre... et donc être en mesure d'en démontrer les bénéfices.

Les mesures du succès : comment évaluer une politique de développement durable ?

L'implication dans le développement durable doit avoir un impact positif pour le personnel, les étudiants, les institutions gouvernementales et pour toutes les autres parties prenantes. Elle nécessite de trouver des solutions nouvelles, d'innover, de réfléchir différemment, dans la complexité et dans la cocréation. On ne peut pas en évaluer le résultat avec d'anciens critères d'évaluation. Comment, dès lors, évaluer les progrès de la démarche ?

Faut-il privilégier une approche bottom-up ou une approche top-down ? Avec quels avantages et quels inconvénients ? Quels obstacles et difficultés spécifiques les établissements rencontrent-ils dans la mise en place et l'évaluation d'une politique de développement durable ? Quels sont les gains associés à une telle politique et comment convaincre les plus réticents ? Faut-il « faire » du développement durable uniquement quand il est rentable ? Et comment distinguer les établissements qui s'impliquent réellement dans la démarche des autres ?

Deux illustrations : l'une en France, l'autre en Suisse

Pour répondre à toutes ces questions, l'ARES a invité deux experts : Lionel Vinour (Université de Poitiers et

Conférence des présidents d'universités - CPU) et Benoit Frund (Université de Lausanne), qui nous feront part des initiatives menées dans le secteur de l'enseignement supérieur français et helvétique.

En France, le [label DD&RS](#) (développement durable et responsabilité sociétale), qui prend sa source dans la loi « Grenelle » de 2009, impose l'élaboration d'un « plan vert » par les établissements d'enseignement supérieur. Ceux-ci peuvent également solliciter une labellisation de développement durable qui a été élaborée conjointement par la CPU et la CGE (Conférence des grandes écoles).

En Suisse, l'[Université de Lausanne](#) (UNIL) place la durabilité au cœur de ses activités selon trois axes complémentaires : stimuler l'enseignement et la recherche sur la durabilité, agir sur la culture de la durabilité au sein de la communauté universitaire et réduire les consommations de ressources sur les campus.

La présentation de ces deux « études de cas » lancera la discussion, introduite et animée par la professeure Valérie Swaen (UCL). Elle enrichira le champ des possibles qui s'offre à l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, pour un enjeu d'urgence et à l'échelle mondiale.

Lectures et sites web d'intérêt :

[Campus durables de demain, ce qui va changer à l'horizon 2030](#), Étude de l'initiative "Campus responsables" (France), mars 2014.

Plan vert, in MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER (France), Développement durable | [Qu'est-ce que le plan vert ?](#) [en ligne] (18/02/2013).

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, Durabilité à l'UNIL : [Rapport d'activités 2014-2015](#) : Rapport d'activités 2014 - 2015, Lausanne : UNIL, 2016.

Échelle(s) spatiale(s) de l'action

- [Internationale](#)

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence collective \(communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..\)](#)
- [Compétence de responsabilité dans un cadre éthique \(valeurs, psychologie, bien commun, enjeux sociétaux, pouvoir, normes\)](#)

Licence : [CC by-sa](#)

[Contacter l'auteur](#)